



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

radars

Question écrite n° 68881

Texte de la question

M. Jean-Pierre Door attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur l'installation des radars automatiques en France. Le manque de civisme n'étant pas uniquement un mal français, des radars automatiques ont également été installés aux carrefours équipés de feux tricolores en Allemagne ou dans certains pays européens. En conséquence, il lui demande de lui indiquer s'il envisage d'étendre, dans les villes, ces mesures de prévention routière et plus précisément aux carrefours équipés de feux tricolores.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Door](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68881

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 juin 2005, page 6425